Actualités en saisie immobilière

Vendredi 14 janvier 2022
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Anne LEBORGNE
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Avec la participation de :

Bertrand LARONZE
Responsable de la Commission Voies d'exécution
Avocat à Nantes
Cornet Vincent Ségurel
& Tristan CHEVREAU
Co- Responsable de la Commission Voies d'exécution
Huissier à Melun
ID FACTO MELUN

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Paris
Lieu exact à définir

Spécialités / compétences :

Mesures d'exécution, procédure civile

Public visé

Avocats, juristes, huissiers, experts-comptables, notaires

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France est organisme de formation certifié Qualiopi. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 1er octobre 2021 au 31 janvier 2022 – Version 1

EUROJURIS FRANCE

Programme du séminaire

Objectifs : cette formation a pour objectifs une mise à jour des connaissances en procédures civiles d'exécution.

Programme pédagogique de la journée :

I- Actualité législative :

Ordonnance du 15 septembre 2021 portant réforme du droit des sûretés.

II- Actualité jurisprudentielle :

1°) La saisie immobilière de droit commun :

- Saisissabilité des biens
- Juge de l'exécution
  - Représentation des personnes morales de droit public
  - Etendue des pouvoirs
- Recours c/ le jugement d'orientation
- Vente forcée :
  - Enchères : garanties
  - Surenchère
  - Réitération
- Distribution

2°) Saisie immobilière et Procédures collectives

3°) Saisie immobilière et Procédures de surendettement

Actualités en saisie immobilière

Vendredi 14 janvier 2022
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Anne LEBORGNE
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Avec la participation de :

Bertrand LARONZE
Responsable de la Commission Voies d'exécution
Avocat à Nantes
Cornet Vincent Ségurel
& Tristan CHEVREAU
Co- Responsable de la Commission Voies d'exécution
Huissier à Melun
ID FACTO MELUN

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Paris
Lieu exact à définir

Spécialités / compétences :

Mesures d'exécution, procédure civile

Public visé

Avocats, juristes, huissiers, experts-comptables, notaires

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France est organisme de formation certifié Qualiopi. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 1er octobre 2021 au 31 janvier 2022 – Version 1

EUROJURIS FRANCE

Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-11h : Actualités législatives en saisie immobilière
- 11h-11h10 : Pause-café
- 11h10-12h45 : suite de l'actualité législative en saisie immobilière et actualité sur la saisie immobilière de droit commun
- 12h45-13h45 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 13h45-14h : Echanges avec les participants
- 14h-17h15 : Suite de l'actualité jurisprudentielle en saisie immobilière
- 17h15-17h30 : Echanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions

Méthode de formation utilisée :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants.

Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Inscription

- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en présentiel : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 480€ TTC, soit 400€ H.T.
- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 852€ TTC, soit 710€ H.T.
- ❑ Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences …) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....

Cabinet - Société: ..... Profession : .....

Modalités d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 45 Quai des Grands Augustins – 75006 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.eurojuris.fr/formations.htm. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.